

Direction des affaires juridiques et citoyennes
Service Commande publique

Objet | Mission de contrôle technique portant sur l'aménagement d'une séquence sportive sous l'infrastructure ferroviaire. Marché n°202307CT

Monsieur Jean-François Egron, Maire de CENON,

Vu la délégation de pouvoirs accordée par délibération 2020-19 du Conseil Municipal du 28 mai 2020, en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la consultation lancée afin d'assurer la mission de contrôle technique du projet d'aménagement d'une séquence sportive sous l'infrastructure ferroviaire,

Vu la procédure lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

Vu l'avis publié le 22 mars 2023 sur le site marcheonline.com sous l'annonce n°3941382,

Vu la date limite de remise des offres fixée au 25 avril 2023 à 17h00,

Vu les réponses de 7 candidats,

Vu le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

Article 1^{er} : De signer le marché avec la société ANCO ATLANTIQUE, 61 rue Notre Dame, 33000 BORDEAUX pour un montant de 9 080,00 € HT soit 10 896,00 € TTC.

Article 2 : De prélever les dépenses engendrées par la passation de ces actes sur le budget de la ville.

Article 3 : Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine réunion.

Fait à Cenon, le 1^{er} juin 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20230602-2023-81-DM-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Jean-François EGRON,
Maire de Cenon